



Saint-Germain  
lès-Corbeil

**Mesdames et Messieurs les membres du  
CONSEIL MUNICIPAL**

Saint-Germain-lès-Corbeil, le 20 septembre 2022

**Objet : Convocation conseil municipal**

Affaire suivie par Cécile BIESSY

Assistante Direction Générale des Services

Tél. : 01 69 89 70 71 / social.logements@sglc.fr

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

**Lundi 26 septembre 2022 à 20 H 00  
en mairie**

**ORDRE du JOUR**

1. Adoption du Procès-Verbal de la séance du 27 juin 2022
2. Rapport d'activité 2021 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE)
3. Modification des statuts du Syndicat Intercommunal Seine et Sénart (S.I. 2S) de Saint-Germain-lès-Corbeil
4. Mise à jour du tableau des effectifs
5. Décision modificative n°1
6. Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables et créances éteintes
7. Modification des tarifs de « l'espace jeune »
8. Ouvertures dominicales 2023
9. Don d'un radar à la brigade opérationnelle de Saint-Germain-lès-Corbeil

Pour chacun des points énumérés ci-dessus qui seront soumis à une délibération, des notices explicatives sont jointes à la présente convocation.

Selon le Code Général des Collectivités Locales, selon l'article L. 121-15-1 du code des communes et, conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal du 21 septembre 2020 approuvé à l'unanimité, **seules les déclarations écrites des Conseillers Municipaux remises en Mairie seront contenues dans le Procès-Verbal.**

La présente convocation, affichée en mairie et publiée sur les supports informatiques de la commune, vous est transmise par voie dématérialisée conformément à la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 « Engagement et Proximité » ou sera adressée par écrit au conseiller municipal qui en fait la demande écrite à la Direction Générale des Services.

Veillez croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

*Vice-président en charge de la politique sportive de Grand Paris Sud,  
Conseiller départemental, président délégué aux Sports,*

Yann PÉTEL



*Affichage mairie et  
publication site internet de la ville le 20-09-2022*

Mairie de Saint-Germain-lès-Corbeil  
2 route de Lieusaint – 91250  
Département de l'ESSONNE

Tél. : 01 69 89 70 70  
Fax : 01 60 75 01 91  
Courriel : [contact@sglc.fr](mailto:contact@sglc.fr)

<https://www.saint-germain-les-corbeil.org/>

